



Un système représentatif de la production laitière conventionnelle

A - Mélangeuse paille-ensilage



B - Vaches laitières à l'auge



C - Vaches laitières en pâture près de la stabulation



En 2009, l'exploitation agricole alors orientée vers la production laitière et conduite par 1 seule personne accueille un jeune dans le cadre de son installation. Afin d'acquiescer une dimension économique suffisante, une autre exploitation laitière, alors à céder sur la commune, est reprise et un GAEC père-fils est créé.

En réunissant deux sites d'exploitation l'outil de production passe de 425 000 à 750 000 litres/an de lait et la surface agricole de 75 à 134 ha répartis en 55 parcelles. **Le morcellement du parcellaire, sa dispersion sur la commune et la nature des sols conditionnent le choix du modèle de production :**

- **autour du site de La Pulirais**, le sol assez profond est propice à la production de fourrages. Plusieurs parcelles (16 ha) sont de plus directement accessibles à partir des bâtiments d'élevage ; elles sont réservées aux prairies pâturées. Sur ce site les autres parcelles non directement accessibles sont dédiées aux cultures fourragères : herbe valorisée en ensilage et en foin (33 ha), maïs ensilage (32 ha). Le troupeau de vaches laitières est donc hébergé sur ce site et nourri une partie de l'année en stabulation à partir de fourrages récoltés puis stockés également sur site. Ce mode de conduite et la recherche d'une meilleure ambiance sanitaire (réduction du risque de mammites) ont conditionné le choix d'une stabulation en logettes.

- **autour du site de La Métairie**, le sol plus desséchant est plus propice à la culture du blé (40 ha) et du colza (3 ha). Une plus faible partie de la surface (6 ha) permet le pâturage. Ce site héberge le troupeau de génisses. Le blé récolté permet de concilier la complémentation alimentaire des 2 troupeaux (1/4 de la production ainsi valorisée) et une diversification de revenu (3/4 de la production vendue).

Pour les 2 troupeaux, l'alimentation est donc couverte en grande partie par auto-consommation ; mais il subsiste une part d'achat externe de tourteau de colza (55 t/an) pour couvrir les besoins protéiques car le coût d'équipement nécessaire à l'auto-production à partir du colza cultivé sur l'exploitation reste prohibitif.

Comme tout système de production agricole, cette exploitation cherche à intégrer en permanence différentes techniques qui permettent de concilier les aspirations de l'agriculteur (réduction des coûts de production, réduction du temps de travail,...) et les attentes sociétales (environnement, cadre de vie,...) :

- réduction des apports d'engrais par la valorisation du potentiel fertilisant des effluents produits ;
- utilisation de matériel collectif pour la préparation des sols avant culture, pour les récoltes, pour l'élagage et émondage des haies ;
- utilisation de semences fermières (blé) ;
- réduction des doses de produits phytosanitaires utilisés par l'optimisation de leurs conditions d'apport et l'utilisation de techniques alternatives (désherbage mécanique du maïs) ;
- couverture systématique des sols en hiver (semis de phacélie, radis, avoine) pour réduire le risque de lessivage des nitrates ;
- réduction de la consommation d'énergie par l'utilisation de techniques simplifiées pour la préparation des sols ou encore par l'équipement en Leds pour les éclairages ;
- réduction de la consommation d'eau par la récupération des eaux servant au refroidissement du tank à lait, puis recyclage d'une part des eaux de lavage de la salle de traite pour le lavage des quais d'attente.

Le regroupement parcellaire par des échanges amiables ou dans le cadre d'une opération concertée pourrait permettre un réel saut qualitatif en jouant sur plusieurs paramètres :

- réduction du temps de travail et de consommation d'énergie,
- réduction d'intrants par l'évolution vers un système fourrager davantage basé sur le pâturage.

D - Vaches laitières au pâturage



E - Mamelle de vache laitière



F - Vaches en salle de traite

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



HÉDEBAZOUGES

plus d'infos ici

